



## Compte-rendu de l'audience en préfecture du 12/02/2016 en présence de Mr le Secrétaire Général et de Mr Permingeat, inspecteur DREAL

*Sauvegarde du Barrès était représentée par sa Présidente, Christine Lallemand et deux membres du bureau, Lixiane Keller de Schleithem et Michel Auberger.*

La rencontre s'est déroulée sur deux heures d'entretien très cordiaux et paisibles, d'une grande qualité d'écoute mutuelle.

Après un rappel chronologique de l'histoire du projet, l'accent a été mis sur l'absence d'information de la population, les modalités "curieuses" relevées par Monsieur le Secrétaire Général, concernant la concertation publique menée par EDF Energies Nouvelles : pas de débat citoyen, pas de réponses aux nombreuses questions posées, projet opaque imposé et insuffisamment documenté par la Société. Monsieur le Secrétaire Général a bien noté que même le Directeur Régional Sud de EDF EN en a reconnu les insuffisances dans son courrier du 14 janvier 2016 adressé à l'Association ; ce qui a motivé sa décision de report de dépôt de dossier.

Les membres de l'Association ont évoqué l'incohérence de ce projet industriel par rapport au territoire et sa rupture par rapport à la politique de développement durable et patrimoniale menée jusqu'à maintenant par les Elus en lien avec les Associations ; incohérence également liée à l'espace contraint dans lequel ce projet devrait s'inscrire, aux risques importants en terme de sécurité à proximité des lignes à THT et du CNPE, dans une zone particulièrement sensible aux orages - à ce propos, la DREAL tiendra compte de l'avis de la RTE sur les implantations - ; incohérence enfin liée aux différents impacts sur la nature et l'environnement, à la proximité de la ferme de la Duranne, lieu d'accueil de nombreux enfants (scolaires et centres de loisirs), espace de détente et de pique-nique pour les promeneurs et randonneurs (GR 42 et autres chemins de Pays), lieu également de regroupements festifs pour les communes alentours et les Associations. Tous ces points n'étant pas pris sérieusement en compte dans ce projet industriel.

Après avoir abordé la forme, concernant le fond du projet, Monsieur le Secrétaire Général a insisté sur la nécessité de "négocier", de ne pas hésiter à demander des "compensations", négocier la distance des éoliennes par rapport à l'habitat, leur taille, leur puissance, les retombées pour la population locale. Négocier également un engagement conventionnel ou contractuel de EDF EN et de sa filiale exploitante prévue ; cet engagement concernant l'enlèvement total des socles en béton armé dans le sol et la reconfiguration à l'identique de la forêt demandés et votés par les élus de Saint Vincent de Barrès le 11 janvier 2016. "Tout se négocie... ! », conclue-t-il.

En conclusion, chacun a bien joué son rôle : le Représentant de l'Etat développe le discours du pouvoir en place et veille à nous dissuader d'entamer toute procédure ; il a cherché à nous rassurer sur l'étude sérieuse menée "au cas par cas" de chaque dossier.

Le Représentant de la DREAL, devant le dossier que nous avons laissé a évoqué à plusieurs reprises le fait que nous nous situons déjà comme si nous étions dans le cadre d'une enquête publique,...mais que la DREAL ne se prononcera que sur un projet réel, "au cas par cas" et en concertation avec les différentes instances concernées, après une étude qui devrait durer environ un an. A la suite de quoi, la population disposera du dossier définitif pour la phase d'enquête publique qui durera un mois.

L'association a réaffirmé son opposition au projet de parc industriel éolien et sa détermination à agir de façon citoyenne dans le cadre de toute réflexion sur la transition énergétique qui serait conduite sur notre territoire.